BULLETIN MUNICIPAL

LIMEYRAT

Juillet 1998

Tirage

LE MOT DU MAIRE

Chers administrés,

Comme chaque année nous publions un deuxième bulletin municipal afin de vous informer au mieux de l'évolution des projets concernant votre commune.

Sur la dernière édition, je vous disais que la vie continuait et que d'autres projets seraient étudiés. Eh bien oui ! Les exigences de la vie actuelle sont telles que nous devons nous y adapter en permanence.

Après la mise aux normes de la boulangerie, les règles d'hygiène et de sécurité nous amènent à nous pencher sur les besoins de notre école. Les services de l'Education Nationale nous ont demandé d'étudier un aménagement des locaux scolaires afin que ceux-ci soient en conformité avec les normes actuelles.

Le nombre d'élèves scolarisés à Limeyrat est en augmentation, il est donc nécessaire que le Conseil Municipal se penche sur cette évolution, afin de donner à nos enfants le plus de confort et de sécurité possible.

Votre Conseil Municipal a donc décidé de demander à un architecte de préparer un projet répondant aux besoins, tout en restant acceptable pour les finances de la commune. Dans les prochains jours, l'assemblée municipale décidera de sa mise en oeuvre et je vous donnerai les détails dans le bulletin de Janvier 1999.

Soyez certains que toute l'équipe municipale et moi-même prendrons toujours les décisions les plus utiles pour le maintien d'une vie agréable et pour la prospérité de la commune de Limeyrat.

Le Maire,
Gabriel Moulinier

REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Les dates, les points essentiels de l'ordre du jour

18 février :

- Le conseil fait le point sur les travaux de voirie réalisés parallèlement à l'aménagement du virage du Cousseau : la descente de La Borie vers La Champagne et le tronçon de La Pinolie vers l'étang des "Faliberts".
- Il est décidé d'acheter un bureau pour M. le Maire. Il sera placé dans la salle du Conseil pour permettre de travailler aux heures d'ouverture de la mairie sans déranger l'accueil du public.
- Après en avoir évalué les conséquences, le Conseil Municipal se prononce pour l'adhésion de la commune de Limeyrat au Syndicat Départemental de traitement des déchets ; la participation annuelle s'élèvera à 2,70 francs par habitant **(*)**.
- A la demande des enseignants, un ordinateur neuf sera acheté pour remplacer celui qui avait été attribué à l'école en 1985 par l'état **(*)**.
- A la suite d'une discussion en conseil d'école, les horaires d'accueil à la garderie sont précisés afin qu'il n'y ait pas d'équivoque sur la responsabilité des personnes qui ont en charge les élèves : la garderie sera payante jusqu'à 8 heures 45 et gratuite jusqu'à 9 heures (prise de fonction des enseignants) pour permettre aux élèves de CE ou CM d'arriver en même temps que leurs frères ou sœurs qui prennent le car. Les mêmes dispositions s'appliqueront le soir de 16 heures 30 à 18 heures.

10 mars :

- Le Conseil Municipal constitue le bureau de vote pour les élections régionales
- Dans le cadre de la préparation du budget primitif pour 1998, il est décidé d'augmenter de 1% les impôts locaux, à l'exception de la taxe sur le foncier non bâti.

14 avril :

- En présence de M. Mathieu, percepteur à Thenon, le compte administratif pour l'année 1997 est approuvé; le budget primitif pour 1998, voté à l'unanimité, est arrêté aux chiffres de 1 858 524 francs de fonctionnement et 1 297 066 francs d'investissement
- M. le Maire évoque la nécessité d'avancer dans le projet de restructuration de l'école. La commission des affaires scolaires va rencontrer Mme l'Inspectrice dans les meilleurs délais à ce sujet.

15 mai :

Les délégués au syndicat d'adduction d'eau font part des conclusions de leur dernière réunion avec les responsables de la Compagnie des Eaux et de l'Ozone.
Il en ressort que la station de pompage d'Ajat ne pourrait continuer à être utilisée qu'en réalisant d'importants travaux dont le coût ne pourrait être supporté par les finances des communes d'Ajat et de Limeyrat, il est proposé de dissoudre le syndicat et de faire appel à un autre groupement.
Le Conseil Municipal accepte cette proposition et se prononce pour la demande d'adhésion au Syndicat de la Vallée du Manoire.**(*)**

28 mai :

- Etude des devis de travaux de voirie établis par l'entreprise Lagarde et Laronze :
Route du Bourg vers St Antoine : 98 300 francs pour le revêtement complet ou 28 360 francs pour une reprise partielle avec du "point à temps".
Route de La Croix de Jeanguis au carrefour de La Pinolie : 62 000 francs pour un revêtement complet.
Routes du Bourg vers Brouchaud et vers La Chosedie : environ 10 000 francs pour une reprise avec "point à temps".
- Le problème des déchets encombrants est évoqué et une deuxième benne sera mise à la disposition des habitants au mois de juin.
- Dans le cadre de l'enquête sur l'ouverture d'une carrière par M. Raynaud pour l'extraction de moellons, le Conseil Municipal émet un avis favorable.
- M. le Maire fait part de l'ouverture imminente de l'enquête d'utilité publique concernant le projet d'implantation d'un centre de tri et d'enfouissement pour les ordures sur le territoire de la commune de St Antoine et de la nécessité pour la municipalité de Limeyrat d'émettre un avis sur ce projet avant le 25 juillet. Chacun est appelé à réfléchir et à se documenter afin de se prononcer au cours d'une prochaine réunion.
- Restructuration de l'école : après le compte rendu de la réunion du 20 mai avec Mme Gerbeau et l'étude de l'ébauche de plan qui en est ressorti, il est décidé de commencer par la construction d'un bâtiment abritant la cuisine, le réfectoire ainsi

qu'un bloc sanitaire .
- L'appel à candidature va être lancé auprès de trois architectes pour que soit élaboré rapidement un plan de l'ensemble des aménagements prévus et une estimation du coût. **(*)**

30 juin :

- Délibération du Conseil Municipal sur le projet d'implantation d'un centre de tri et d'enfouissement d'ordures sur la commune de St Antoine d'Auberoche : après étude du dossier et débat, considérant la difficulté de contrôler une telle installation et l'ensemble des nuisances qui en découleraient, il est décidé à l'unanimité d'émettre un avis défavorable et de limiter le tonnage des véhicules autorisés à emprunter la route du Bourg vers St Antoine sauf dérogation spéciale. **(*)**
- A la suite de l'appel à candidature, M. Cheyrouze est choisi comme architecte pour les travaux à l'école. Il est chargé de produire

(*) Voir précisions dans les articles suivants

Syndicat d'adduction d'eau

C'est une structure originale qui va disparaître. En effet, alors que la plupart des groupements pour l'alimentation en eau potable sont constitués d'un grand nombre de communes, Limeyrat était associé, pour ce service, à nos seuls voisins d'Ajat. C'est en 1952, à l'initiative de M. Fernand Rey, maire d'Ajat, que fut constitué le syndicat regroupant nos deux communes. Mr Rey en assura la présidence jusqu'en 1977, date à laquelle il fut remplacé à ce poste par son fils Jean.
La source captée se trouve près d'Ajat, à côté de l'actuelle piscine qu'elle sert aussi à alimenter.
Les premiers travaux d'adduction amenèrent l'eau dans le bourg d'Ajat puis à Chaumont, à la Pinolie et au bourg de Limeyrat avant de desservir toutes les habitations.
En 1972, sur la source qui jaillit entre La Pinolie et Le Falibert, une station de pompage fut implantée pour renforcer le débit du réseau. Elle fut abandonnée en 1993, à cause des risques de submersion de la nappe phréatique en périodes de fortes pluies.

Station de pompage de La Pinolie

C'est pour cette même raison, avérée après une étude des services de la Compagnie des Eaux et de l'Ozone, que la source d'Ajat pose aujourd'hui des problèmes. Pour continuer à l'exploiter en toute sécurité, le syndicat devait réaliser une station de traitement et mettre en place un large périmètre de protection tout autour. Ces travaux ne pouvant être supportés par les finances de nos deux communes, il a été décidé de changer de site pour l'approvisionnement en eau potable.

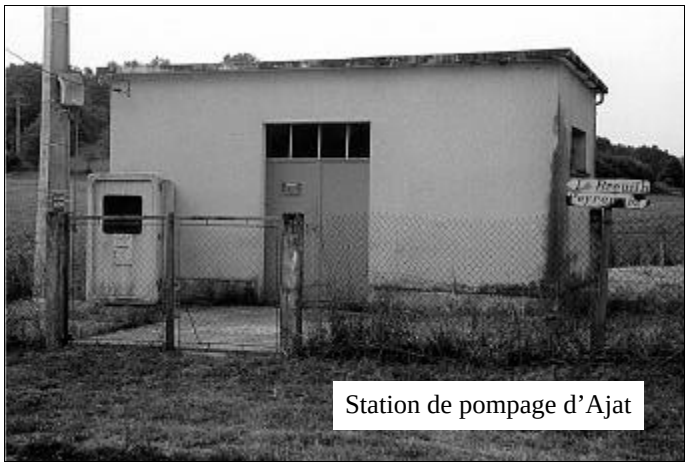
Station de pompage d'Ajat

Il y a déjà plusieurs années, une conduite avait été installée entre Fossemagne et le château d'eau d'Ajat pour permettre de procéder à des échanges, en cas de manque d'eau ou de travaux sur l'un ou l'autre des 2 réseaux. C'est donc tout naturellement que notre commune (comme celle d'Ajat) a demandé son adhésion au Syndicat de la Vallée du Manoire, qui regroupe un grand nombre de communes voisines.
Au 1er janvier 1999, le syndicat Ajat - Limeyrat cessera d'exister. Nos remerciements à tous les membres qui contribuèrent à sa réussite. Les derniers à y siéger étaient : MM. Jean Rey (président) et Jean Claude Pompougnac pour Ajat et MM. Gilbert Baylet (vice-président) et Gabriel

Du côté de l'école

Bilan d'une année

Mais qu'ont vécu les enfants du CE1 au CM2 à l'école cette année ?

C'est pour que vous ne posiez plus cette question que les coopérateurs organisent chaque année une kermesse ? Outre le fait que la kermesse reste un grand moment de responsabilité et d'autonomie par les gestions des stands de jeux par les élèves, c'est aussi l'occasion pour eux de présenter aux parents, aux amis de l'école toutes leurs activités dans différents domaines.

Ainsi le dimanche 28 juin les visiteurs ont pu découvrir les travaux réalisés :

-en histoire : pourquoi et comment l'esclavage a-t-il pu déferler sur le monde aux siècles passés ?

-en sciences : * résultat des recherches passionnantes et passionnées sur la vie qui s'était installée dans notre bassin pendant l'été dernier

* que contiennent les pelotes de réjection apportées par un élève ?

- en art plastique : peintures diverses et livres d'histoires conçus par les "grands" du RPI adressé aux CP à Fossemagne.

- en musique : chansons apprises dans le cadre des classes chantantes.

- en théâtre : exemples de jeux théâtraux pratiqués pendant les ateliers.

Mais aussi, la correspondance scolaire, les productions d'écrits des livres de vie (mémoire de l'école depuis des années) sans oublier les dernières plantations pour entretenir notre école fleurie et un diaporama relatant le séjour des enfants à Rouffiac.

Les peintures produites par les élèves de la maternelle de Saint Antoine étaient également exposées.

La kermesse, ce fut aussi la rencontre des trois amicales laïques (Limeyrat, St Antoine, Fossemagne) qui permirent de nous régaler et de nous désaltérer. Une après-midi très chaleureuse

Achat d'un ordinateur

En 1985, comme toutes les écoles de France, la nôtre avait été dotée par l'état d'un micro ordinateur. Il avait été bien sollicité, notamment pour la frappe de textes pour le journal scolaire, les livres de vie... Mais, depuis quelques temps déjà, il était devenu pratiquement inutilisable à cause de pannes à répétition et de ses limites. Il faut reconnaître que c'était un appareil bien loin, par ses capacités, de ceux que les enfants peuvent rencontrer aujourd'hui. A la demande des enseignants, une machine toute neuve a donc fait son apparition dans le petit coin bibliothèque de l'école. Il s'agit d'un appareil de la dernière génération avec un équipement multimédia, une imprimante laser et un boîtier de raccordement au réseau téléphonique.

Ainsi, depuis son installation récente, les enfants, conduits par les enseignants et les aides éducatrices ont pu s'exercer à son maniement. Il va aussi être utilisé pour informatiser le fonds des livres et documents divers mis à disposition des enfants : il trouvera ainsi une place de choix dans la Bibliothèque Centre de Documentation des locaux rénovés.

Le jour de la kermesse, les enfants et les plus grands ont même pu surfer sur internet puisque l'école dispose d'un raccordement au réseau mondial par l'intermédiaire du serveur du Conseil

Du côté de l'école

Ecoles fleuries : suite et... fin ?

Nous vous avons déjà fait part des excellents résultats obtenus par notre école dans le cadre du concours des écoles fleuries. Mais, seuls les enseignants et Mme Estellet avaient eu droit au déplacement à Paris pour recevoir leur récompense.
C'est donc tout naturellement qu'une petite réception a eu lieu à la salle des fêtes communale afin d'officialiser cette distinction.
M. Bousquet, Conseiller général du canton, Mme Gerbeau, Inspectrice de l'Education Nationale pour la circonscription, M. Lacombe, Président départemental des Délégués de l'Education Nationale, M. Bonnet, Président départemental de l'Office Central de Coopération à l'Ecole et M. Moulinier, Maire de Limeyrat ont pris la parole pour féliciter les lauréats, insistant sur le sérieux du dossier préparé par les enseignants mais aussi sur la qualité du travail réalisé par les enfants.
Cette cérémonie avait aussi rassemblé le Conseil municipal de Limeyrat, les élus des communes membres de notre RPI, les délégués des parents et

bien sûr de nombreux élèves (parmi lesquels les "anciens" aujourd'hui en 6ème) attentifs aux éloges dont ils furent l'objet.
Nous profitons de cet article pour publier une photo

La classe verte à Rouffiac, du 2 au 5 juin, un moment fort

Le groupe réuni

Optimist (petits

Kayac

Au cours de leur séjour, les enfants ont pu pratiquer de nombreuses activités sportives : course d'orientation, tir à l'arc, escalade, kayak, voile, toboggan aquatique et atelier de cirque. Ils ont aussi pu retrouver les richesses naturelles de la région telles que les charbonnières des gorges de l'Auvézère ou l'orpaillage (recherche de paillettes d'or) ce qui a donné lieu à des séquences de cours d'étude du milieu.

Ce séjour a été rendu possible grâce à la participation financière des différents partenaires :
- Coopérative scolaire : 2 000 F
- Municipalités d'Ajat, Fossemagne, Limeyrat et St Antoine : 4 000 F
- Amicale Laïque de Limeyrat : 8 700 F

Orpaillage

RPI : d'une année scolaire à l'autre

Lorsque le 27 juin au soir, les élèves quittèrent l'école, notre RPI venait de connaître sa première année scolaire d'existence avec un bilan positif aux dires de tous les partenaires.
Pour la rentrée du jeudi 3 septembre, 102 élèves se presseront devant les portes de nos 5 classes.
En raison de l'effectif, les élèves de grande section resteront dans leur école respective, les autres sections fonctionnant comme l'année dernière.
Cette fin d'année scolaire a aussi vu le départ de 2 enseignantes de notre regroupement : Mmes Véronique Delbreil (classe de CP) et Isabelle Gardat (St Antoine). Elles seront remplacées respectivement par Mmes Liliane Chartroule et Christel Imbertie. Nous leur souhaitons la bienvenue et un long et agréable séjour parmi

Restructuration de l'école

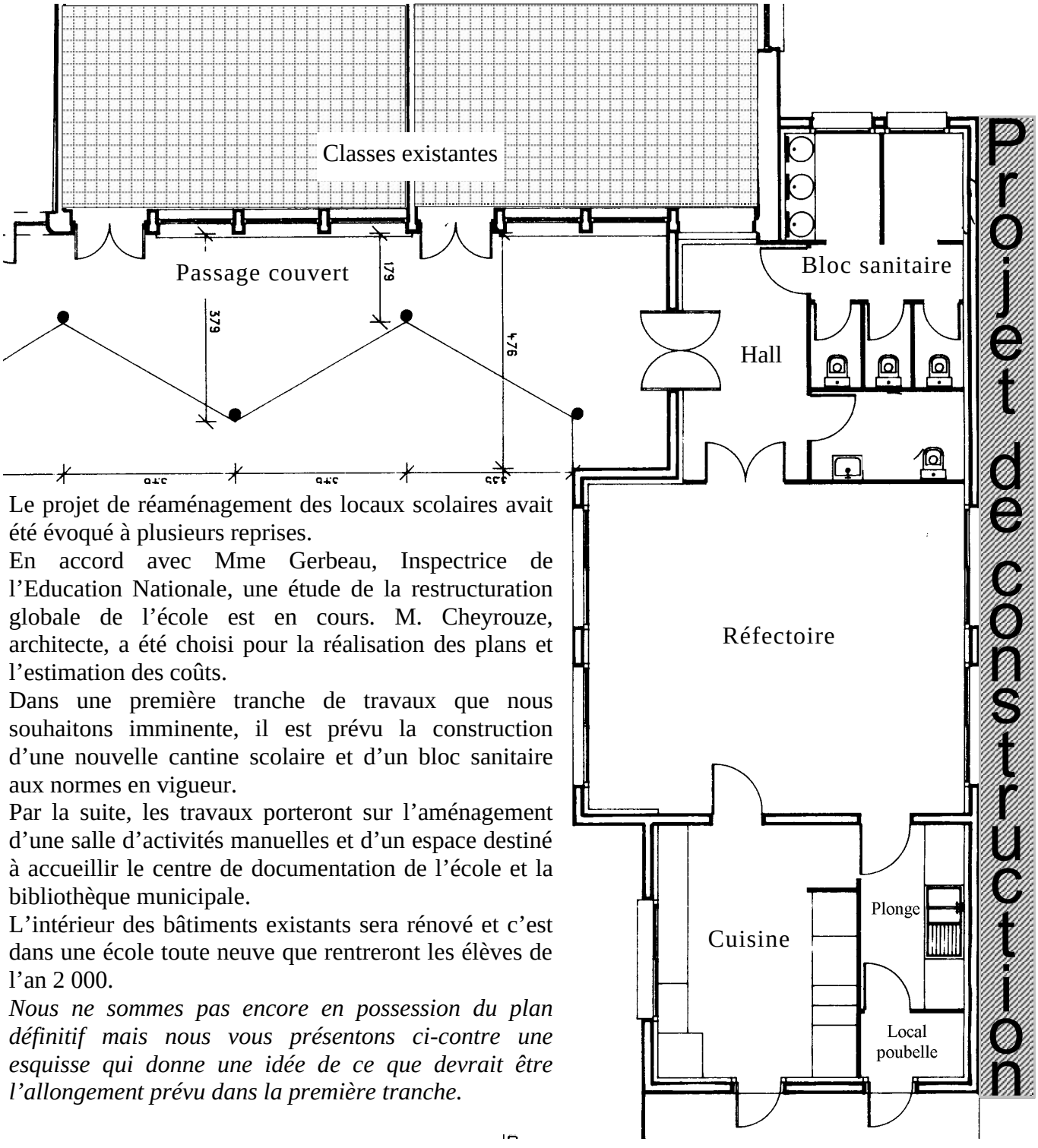

Le projet de réaménagement des locaux scolaires avait été évoqué à plusieurs reprises.
En accord avec Mme Gerbeau, Inspectrice de l'Education Nationale, une étude de la restructuration globale de l'école est en cours. M. Cheyrouze, architecte, a été choisi pour la réalisation des plans et l'estimation des coûts.
Dans une première tranche de travaux que nous souhaitons imminente, il est prévu la construction d'une nouvelle cantine scolaire et d'un bloc sanitaire aux normes en vigueur.
Par la suite, les travaux porteront sur l'aménagement d'une salle d'activités manuelles et d'un espace destiné à accueillir le centre de documentation de l'école et la bibliothèque municipale.
L'intérieur des bâtiments existants sera rénové et c'est dans une école toute neuve que rentreront les élèves de l'an 2 000.
Nous ne sommes pas encore en possession du plan définitif mais nous vous présentons ci-contre une esquisse qui donne une idée de ce que devrait être l'allongement prévu dans la première tranche.

Le projet des “Picadis”

Un projet d’implantation d’un centre de tri et d’enfouissement d’ordures a été déposé par une entreprise privée. Le site choisi se situe au lieu-dit “Les Picadis”, à l’extrémité nord de la commune de St Antoine, aux confins des territoires de Blis et Born et de Limeyrat.

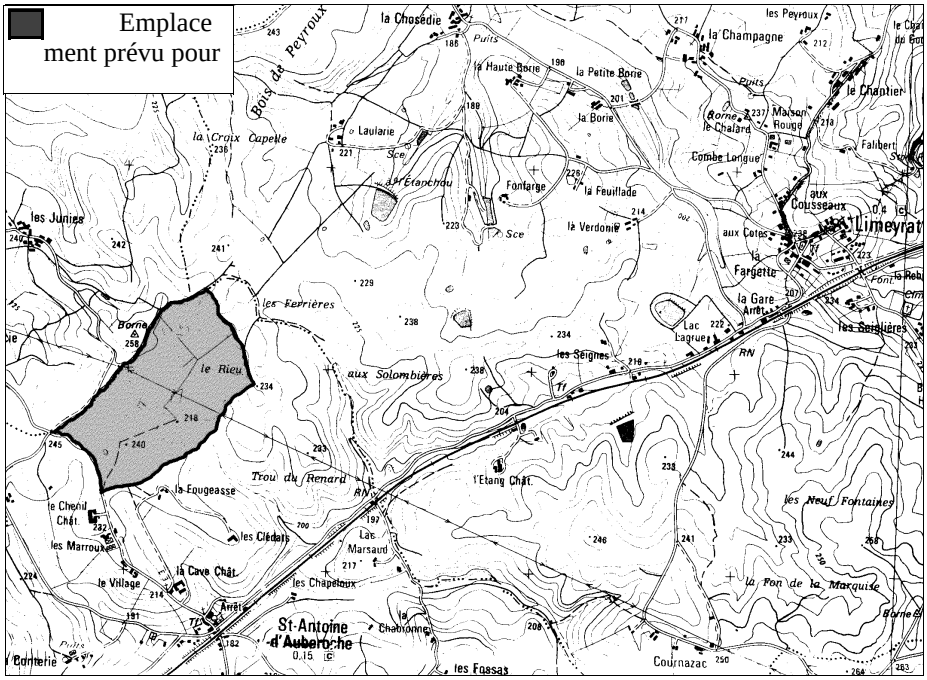

Une enquête d’utilité publique a donc été ouverte dans les 6 communes situées à proximité du site et un dossier déposé dans chacune des mairies concernées. A Limeyrat, 55 personnes se sont déplacées pour faire part de leurs observations.

Le Conseil Municipal de notre commune, a aussi été amené à se prononcer sur ce projet. Après avoir pris connaissance du dossier, il a émis un avis défavorable. Cette décision n’a pas été prise à la légère et nous tenons à informer la population des raisons qui ont motivé notre position.

- La situation géographique de notre commune dont certains hameaux auraient vue directe sur le site plaçait ses habitants sur la trajectoire directe des vents dominants d’ouest par rapport au site et donc bien exposés pour subir les mauvaises odeurs ou autres émanations volatiles.
- Le trafic routier prévu (une moyenne de 90 rotations quotidiennes de camions) nous a semblé parfaitement inadapté au réseau de voirie environnant.
- Le volume prévu des ordures arrivant sur le site (plus de 90 000 tonnes par an dont 60 000 pour être directement enfouies) nous est apparu démesuré pour qu’un réel contrôle puisse être effectué (aucune mesure sérieuse n’était d’ailleurs envisagée dans le dossier).
- Seuls 30% des déchets seraient triés dont 20% destinés au recyclage et les 10 % restants enfouis aussi.
- Cette décharge s’ajouterait à celle qui est située à quelques kilomètres et dont l’exemple n’est pas rassurant. Notre contrée est-elle condamnée à devenir une “poubelle” régionale ?
- L’enfouisssement de déchets bruts (non triés) nous a fait craindre des risques de pollution du sous-sol particulièrement en périodes de fortes pluies par le ruissellement d’eaux souillées.

Le Conseil Municipal de Limeyrat souhaite s’impliquer activement dans toute initiative sérieuse et maîtrisée promouvant le traitement et le recyclage des déchets :

- il a commencé par la collecte du verre que chaque citoyen a aujourd’hui intégrée,
- il a continué par la mise en place d’une benne pour les encombrants,
- il y a déjà quelques années, une expérience de récupération de vieux papiers avait été mise en place à l’initiative des élèves de l’école, elle avait connu un réel succès mais n’avait pu aboutir faute de structure adaptée au recyclage. Quelle déception pour tous de savoir que cette opération s’était terminée par... l’enfouissement!
- récemment notre commune a adhéré au Syndicat Départemental pour la Gestion et le Traitement des Déchets Ménagers et Assimilés où elle entend bien prendre toute sa place dans la réflexion qui est menée sur le recyclage et la valorisation des déchets.

Le problème des ordures est l’affaire de chacun :

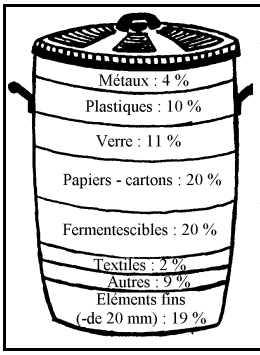

Déchets ? Mais encore...

Chaque habitant produit en moyenne 400 kilos d’ordures ménagères, ce chiffre pouvant passer de 250 kg en zone très rurale à 600 kg en zone fortement urbanisée (comme à Paris et Bordeaux).
Ces déchets ont augmenté de plus 60 % en 30 ans. Les emballages en représentent un tiers du poids et la moitié du volume !

Et en Dordogne ?

Les ordures ménagères et assimilés aujourd’hui en Dordogne : 370 000 tonnes par an, soit :
Ordures ménagères : 133 000 t. ; Déchets industrels et banals : 133 000 t. ; Déchets inertes : 86 000 t. ; Encombrants : 9 500 t. ; Boues de station d’épuration : 6 000 t. ; Déchets agricoles : 2 500 t.
92 % vont en décharge à l’état brut, 4 % sont recyclés pour valorisation, 4 % sont incinérés

Club jeux et loisirs

La sortie annuelle du club jeux et loisirs a eu lieu le samedi 13 juin 98. Objectif : la pente d'eau de Montech.

Rendez-vous à 6 heures 30 sur la place de la mairie de Limeyrat.

Départ à 6 heures 45 : direction Thenon, Montignac et arrêt pour le petit déjeuner à Sarlat.

A 9 heures, départ pour Gourdon, puis Montpezat-du-Quercy où nous visitons une très belle collègiale.

Ensuite, nous nous rendons au chateau du clau de Labastide St Pierre dans l'usine de fabrication du fameux pétillant de jus de fruits sans alcool.

A 13 heures, nous arrivons au restaurant de Finhan où un succulent repas nous est servi.

Puis, pour la digestion, nous partons en croisière sur le canal latéral de la Garonne, embarqués à bord de la péniche Ballatine. Là, un spectacle merveilleux nous attend : le franchissement de la fameuse pente d'eau de Montech ! Un ouvrage unique au monde qui remplace 5 écluses.

La pente d'eau de Montech

Longueur de la rampe : 450 m
Largeur de la rampe : 6 m
Profondeur de la rampe : 4 m

Retour à Limeyrat vers 21 heures 30. Les 35 participants à l'excursion étaient enchantés et se

ASL Les Croquants

La saison 97/98 vient de se terminer avec une bonne participation et une grande assiduité des joueurs.

L'équipe A termine en seconde position de son groupe et ne peut monter en catégorie supérieure. Elle se maintient donc en 2ème division mais change de groupe et jouera en poule C dès septembre.

L'équipe B termine 6ème de son groupe et reste en 3ème division.

Lors de l'Assemblée Générale du mois de Juin le bureau a été reconduit : président d'honneur, M. Moulinier, maire ; président, René Gaillard ; vice-présidents, Jacques Nouet, Philippe Marquis ; secrétaire, Paul Chaminade ; trésorier, Claude Massias ; trésorière, Monique Cools ; trésorier adjoint, Thierry Vinerta

Quelques mutations de joueurs sont en cours et dès septembre les 2 équipes reprendront la compétition, les entraînements eux , reprendront début août.

Une nouveauté : la création d'une équipe de jeunes de moins de 13 ans. Nous leur souhaitons bonne chance et un bon classement pour cette saison.

Le concours de belote du mois de février a été un succès.

Nous remercions également toutes les personnes qui ont assisté et participé à notre traditionnel

Amicale de chasse

Le dimanche 24 Mai 1998 a eu lieu à 13 heures le repas annuel de notre amicale. 81 personnes s'étaient retrouvées pour déguster l'excellent repas préparé par notre cuisinier Robert Héral, aidé par notre ami Jacques Nouet. Tous les bénévoles servirent les nombreux plats et une bonne ambiance régna tout au long de l'après-midi. Merci à tous et à l'année prochaine.

Notre réunion annuelle a eu lieu le samedi 18 Juillet à 21 heures : il est dommage qu'il n'y ait pas eu plus de participants afin de pouvoir mieux prendre les décisions concernant l'organisation de la saison.

Amicale laïque

Un dernier regard sur nos activités passées avant de tourner la page sur cette année écoulée.

Du 22 au 28 Mars : semaine nationale sur la différence. Dans ce cadre là, nous avons monté dans la salle des fêtes une exposition "Semaine d'ici et d'ailleurs". La pièce maîtresse en était l'expo du Musée de l'Homme "Tous parents, tous différents". Comme à son habitude l'Amicale Laïque l'avait enrichie à sa façon : senteurs, saveurs, et musiques d'ailleurs. Les enfants de l'école y avaient aussi présenté leur travail sur le même thème : deux superbes tissages et leurs recherches sur l'histoire de l'esclavage, puisque, peu de temps après, on célébrait le 150ème anniversaire de son abolition.

176 visiteurs vinrent se dépayser tout en s'informant sur nos origines. Un repas métissé fut fort apprécié par plus de 100 convives.
Le panier garni de fruits exotiques et d'épices fut gagné par M. Duval.
La projection du film "L'île mystérieuse" en bobine 16 mm sur grand écran, comme au bon vieux temps, clôtura très agréablement cette courte semaine.

Fin avril : l'association "4 à 4" avait programmé une sortie collective subventionnée à l'Agora de Boulazac pour un théâtre d'ombres et de lumières techniquement très réussi : "Dernière nouvelle de la Bounty".

30 mai : "Limeyrat sur les planches", une nouvelle fois.
Toute une série de sketches autour du téléphone interprétés par des ados toniques.
Les adultes, eux, nous entraînèrent dans une tranche de vie inattendue et drôle de Sissi. Et puis une danse, d'autres saynètes et beaucoup de bonne humeur pour cette soirée divertissante.

28 Juin : après la kermesse de la coopérative scolaire à laquelle l'Amicale Laïque avait offert le gros lot : une balancelle de jardin très convoitée, gagnée par Simon Garrelou !...
Apéritif "grignotoire" : un moment gourmand très convivial saluant l'arrivée de l'été... et des vacances !

A la pêche dans l'étang

30 juin : départ des ados de la section théâtre pour ROUFFIAC.
Quatre jours sous tentes collectives, canoë-kayak, baignade, pêche, ski-bob, paint-ball... et le plaisir d'être ensemble sous la responsabilité bienveillante d'Annick Mahieu.

Tout l'équipe de l'Amicale Laïque vous souhaite un bon été, de bonnes vacances et vous donne rendez-vous pour sa prochaine saison.

Un rassemblement inhabituel

Le 18 juillet, le club Moto-Rétro du Périgord a fait une halte à Limeyrat où les attendait un apéritif offert par la Commune. Les spécialistes ont pu remarquer et admirer des spécimens rares dont les années de naissance s'échelonnent de 1924 à 1970. Parmi ceux-ci, 3 solex pilotés par des jeunes originaires de Limeyrat ne passèrent pas inaperçus.

Les participants étaient au nombre de 65 pour parcourir les 70 kilomètres de l'étape avant d'aller se restaurer à Cubjac où a lieu tous les ans le rassemblement de cette association. C'est avec un plaisir qui se lisait sur les visages, que chacun a pu apprécier de se désaltérer dans notre salle des fêtes. Cette halte chez nous ne devait rien au hasard : le groupe compte plusieurs Limeyratois parmi ses adeptes.

LIMEYRAT

FETE PATRONALE 1998

SAMEDI 5 SEPTEMBRE

Animations proposées par les associations

Attractions foraines

Feu d'artifice

DIMANCHE 6 SEPTEMBRE